

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2014

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 29

**MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET
DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	9
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	10
3.3. PERSPECTIVES	11
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	11
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	12
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	17
6. PROGRAMME 376: VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	21
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	23
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	25
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 377: DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	29
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	32
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	32
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	35
8. PROGRAMME 378: VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	37
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	40
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	40
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	42

9. PROGRAMME 379: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	45
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	47
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	48
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	50

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emplois (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

PREMIERE PARTIE

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé : le DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

La contribution du MINMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations.

A cet effet, les priorités nationales consistent à :

- Valoriser les ressources minières ;
- Améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise ;
- Développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique a été créé par le Décret présidentiel N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement et réorganisé par le Décret n°408 du 09 décembre 2011. Ces textes délimitent et précisent ses compétences.

Ainsi, le MINMIDT est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale.

A ce titre, il est responsable de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières ;
- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles
- la normalisation en rapport avec les départements ministériels ;
- la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles.

Au regard de ces défis contenus dans les missions énumérées, les actions à mettre en œuvre dans les prochaines années seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi, dont la codification dans la nomenclature budgétaire est 9.1
- Hydrocarbures, industries, mines et carrières codifié 9.7 dans la nomenclature budgétaire.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Par rapport aux performances antérieures et aux perspectives, l'implémentation du budget-programme, l'évaluation sur l'exécution du budget du MINMIDT sur les trois dernières années s'articule autour des axes suivants :

- la mise en œuvre des grands projets miniers et industriels;
- la promotion des investissements ;
- le suivi et l'évaluation des activités de normalisation et de qualité ;
- le développement technologique et la propriété industrielle.

3.1 BILAN TECHNIQUE

(i) Dans le cadre du programme 1 dont l'objectif est d'augmenter la contribution des ressources minières au PIB et d'améliorer l'information géologique et minière. Les activités ont porté sur l'appui à la mise en œuvre des grands projets structurants dans le secteur minier, le développement des activités d'exploitation des ressources minérales, la poursuite de canalisation des produits issus de l'artisanat minier avec le CAPAM, la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités du secteur minier par le projet PRECASEM, la certification des diamants à travers le Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley. On peut ajouter à côté de tout ceci, les activités de promotion dont la dernière en date est, l'organisation de la Conférence Internationale de l'Industrie Minière au Cameroun (CIMEC), qui a connu la participation des experts internationaux et de nombreux pays de tradition minière.

(ii) Le programme 2, dont l'objectif est la diversification et l'amélioration de la compétitivité des filières industrielles, a porté sur l'amélioration du cadre incitatif à la diversification industrielle, à travers la promulgation de la loi portant Code Unique des Investissements au Cameroun. Dans cette même perspective, le processus d'élaboration du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) a été lancé et les études sont en cours. Par ailleurs, la stratégie nationale de promotion des investissements est finalisée. Enfin, l'appui à la mise en œuvre des projets industriels se poursuit et l'on peut citer dans ce cadre, la pose de la première pierre de la Cimenterie G-POWER CEMENT à Limbé, au mois de juin 2013. DANGOTE CIMENT CAMEROON et Cimenterie d'Afrique à Douala. Plusieurs autres projets de cette nature sont en cours tels que POSCO, AFKO cément ...

(iii) Dans le cadre du programme 3, les études en vue de doter notre pays de parcs technologiques de référence ont été lancées à travers la mise en œuvre du projet Technopôle. L'activité d'appui au prototypage est mise en œuvre avec le concours de l'Institut POLYTECHNIQUE et les premiers prototypes (02) sont attendus dans les prochains mois. Par ailleurs, l'étude relative à l'élaboration du Plan National de Développement de la Propriété Intellectuelle est en cours. Les consultations ont démarré avec toutes les parties prenantes. Dans ce même programme, il faut noter l'identification et la protection de deux indications géographiques a savoir le miel blanc d'Oku et le poivre blanc de Penja. Cette activité va se poursuivre au cours du prochain exercice budgétaire.

(iv) Les réalisations relevées dans le programme 4 ont consisté en l'amélioration des conditions de travail des personnels. Les travaux de réhabilitation de bâtiments abritant plusieurs services déconcentrés vont se poursuivre. Le renforcement des capacités des personnels demeure une préoccupation constante de ce programme.

3.2 BILAN FINANCIER

Au plan financier, la dotation budgétaire pour l'année 2013 était de **F CFA 8 840 000 000** (huit

milliards huit cent quarante millions). Les activités du MINMIDT ont été financées par le budget d'investissement public à hauteur de **F CFA 4 000 000 000** (quatre milliards) et **F CFA 4 840 000 000** pour le fonctionnement (dépenses communes).

Au titre des subventions, les dotations budgétaires suivantes ont été accordées aux structures ci-après :

- Agence des Normes et Qualité (ANOR) : F CFA 450 000 000 ;
- Agence de Promotion des Investissements (API) : F CFA 425 000 000 ;
- APROCOP -PH : F CFA 65 000 000 ;
- Cadre d'Appui et Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM) : 800 000 000 ;
- Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) : 310 000 000 ;
- Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Mines (PRECASEM) : 65 000 000 ;
- Secrétariat Permanent au Processus de Kimberley (PK) : F CFA 35 000 000.

C'est le lieu de noter que l'enveloppe budgétaire du MINMIDT a connu, pour cette année, une augmentation de la dotation des dépenses communes, estimée à environ 50 %, par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, peut-il être relevé que, onze mois après le début de l'exercice, le taux de consommation du budget 2013 du MINMIDT, oscillerait autour de 45 % pour l'investissement et 85 % pour le fonctionnement.

3.3 PERSPECTIVES

Les perspectives du ministère à court et moyen terme sont les suivantes :

- finalisation du plan national de développement technologique et de la PI en collaboration avec l'OMPI ;
- L'élaboration du Plan Directeur d'Industrialisation ;
- La finalisation de la stratégie de promotion des investissements ;
- L'identification des nouvelles indications géographiques ;
- La création des parcs technologiques de référence ;
- Le suivi de la mise en œuvre des grands projets industriels et miniers ;
- La construction de laboratoire national de métrologie ;
- L'identification des nouveaux indices miniers ;
- La poursuite de la canalisation des produits de l'artisanat miniers ;
- La création d'une société de patrimoine minier.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du MINMIDT est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales.

L'amélioration du taux de croissance dans le secteur industrie et services repose sur l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales, ainsi que la promotion des exportations. Cet objectif sectoriel se décline au niveau du MINMIDT en quatre objectifs opérationnels à savoir :

- 1. Améliorer la contribution des ressources minières au PIB et l'information géologique et minière ;**
- 2. Développer les nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés**
- 3. Accroître le taux de valorisation des innovations technologiques et des produits de la recherche industrielle.**
- 4. Améliorer les conditions et moyens de travail des structures en charge du développement des industries**

Les objectifs stratégiques sus évoqués sont déclinés en programmes ministériels, à savoir :

Programme 376 : Valorisation des Ressources Minières et Géologiques;

Programme 377: Diversification et Amélioration de la Compétitivité des Filières Industrielles;

Programme 378: Valorisation des Inventions, Innovations Technologiques et Actifs de la Propriété Industrielle;

Programme 379: Gouvernance et Appui Institutionnel.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Dans le cadre de sa vision de long terme, le Cameroun ambitionne de devenir un nouveau pays industrialisé à travers une économie forte, diversifiée et compétitive. La réalisation de cet objectif passe par l'amélioration de la compétitivité à travers l'augmentation de la contribution de la production manufacturière et du développement d'un système national de normalisation et de promotion de la qualité. Dans cette perspective, plusieurs activités dont notamment, le renforcement du tissu industriel, la modernisation la mise à niveau des entreprises industrielles, l'amélioration des normes et de la qualité et la transformation des matières premières locales seront mises en œuvre à travers le **Programme de Diversification et d'Amélioration de la Compétitivité des filières Industrielles**.

Quant à la valorisation du secteur minier au Cameroun, la capitalisation de son potentiel nécessite la réalisation d'un certain nombre d'activités, notamment :

- un encadrement juridique conséquent ;
- la production d'une base de données minière opérationnelle;
- la mise en route des grands projets miniers ;
- une meilleure transformation des ressources ;
- la canalisation des produits de l'artisanat minier ;
- la sécurisation des sites d'exploitation minière ;
- l'amélioration de l'information géologique et minière ;
- la traçabilité des diamants exploités au Cameroun ;
- le renforcement des capacités dans le secteur minier.

Elles s'exécuteront dans le cadre du **programme de Valorisation des Ressources Minières et Géologiques**.

En ce qui concerne le développement de la créativité et la valorisation des innovations technologiques, l'accent portera sur la mise en place des cadres législatif, institutionnel, normatif et réglementaire, favorable à :

- la promotion du développement et la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques ;
- l'implication du partenariat secteur public et privé en matière de Développement Technologique ;
- la promotion et la valorisation des actifs de la propriété industrielle ;
- l'amélioration quantitative et qualitative des ressources humaines dans le domaine ;
- la mise sur pied des parcs technologiques de référence ;
- l'identification et la promotion des nouvelles indications géographiques ;
- la poursuite du prototypage.

Ces activités seront mises en œuvre dans le cadre du **Programme Valorisation des Inventions, Innovations Technologiques et Actifs de la Propriété Industrielle**.

L'industrie ayant besoin des moyens d'accompagnement pour conduire aussi bien ses actions que le pilotage stratégique du Ministère et la politique de gestion et de formation des ressources humaines, un **programme de gouvernance et appui institutionnel** lui sera adjoint.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales	Améliorer l'information géologique et minière	Nombre d'indices miniers disponibles	3.0	10.0	Rapport des travaux
02	Appui à la mise en œuvre des grands projets miniers	Améliorer substantiellement le nombre de substances minérales exploitées	Nombre de conventions signées	5.0	7.0	Rapport des travaux
03	Amélioration de la Gouvernance du secteur minier	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers	Substances précieuses soumises à la certification	1.0	3.0	Rapport des travaux
04	Intensification de la recherche géologique et minière	Assurer la sécurisation des sites et prévenir les accidents miniers et géologiques.	Taux de couverture du territoire	40.0	70.0	Rapport des travaux
05	Sécurisation des sites miniers et géologiques	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques	Nombre des sites miniers et géologiques sécurisés	0.0	20.0	Rapport des travaux
06	CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINÉRES ET GÉOLOGIQUES	Assurer une meilleure mise en œuvre des projets miniers et géologiques	Taux d'identification, de contrôle et de sécurisation des sites miniers et géologiques	10.0	80.0	Rapport d'activités des structures en charge des mines et de la géologie

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Promotion d'un cadre incitatif à la diversification industrielle	Mettre en place un cadre d'incitation aux investissements dans le secteur industriel	Guide des investissements, plan directeur et code unique élaborés	0.0	1.0	Rapport des travaux
02	VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES	Promouvoir une plus grande transformation des ressources naturelles et agro-pastorales	Taux de transformation des ressources naturelles et agro-pastorales	8.0	15.0	Rapport d'analyses économiques et industrielles
03	INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES	Accroître le taux de transformation local des matières premières	Taux de contribution de la valeur ajoutée des matières premières à la formation du PIB	10.0	15.0	Rapport des travaux, document statistique économique
04	APPUI AU RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN	Faciliter l'accès des investisseurs aux services de base	Nombre de zones économiques aménagées	1.0	4.0	Rapport des travaux
05	SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	Maitriser les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles	Augmentation annuelle des recettes parafiscales de l'Etat	-30.0	30.0	Rapport des travaux

SYNTHÈSE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

			Réduction du taux annuel d'accidents industriels	0.0	50.0	Rapport d'activites
06	DÉVELOPPEMENT DE L' INFRASTRUCTURE QUALITÉ	Rendre performant le système national de normalisation	Nombre de normes élaborées	300.0	1500.0	Rapport d'élaboration des normes, et protocoles
07	CONTRÔLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES	Améliorer le rendement des personnels	Niveau de réalisation annuel du plan d'action	40.0	80.0	Rapport d'activites
08	PROMOTION DE L'ACCES AUX MARCHES	Accroître le volume des exportations et améliorer le label qualité	Pourcentage des produits manufacturés dans les exportations	7.0	14.0	Rapport de travaux
			Nombre de produits ayant un Label qualité	0.0	6.0	Rapport des travaux
09	DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun	Taux d'application et d'utilisation des normes codex	10.0	40.0	Rapport des travaux

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	Renforcer le cadre juridique et réglementaire et stratégique actuel propice au développement technologique et à la valorisation de la propriété industrielle	Projet de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie	2.0	3.0	Document stratégiques élaborés
02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	Accroître le nombre d'innovations technologiques exploitées à l'échelle industrielle	Nombre d'innovations technologiques mis à la disposition de l'industrie	5.0	17.0	Rapport des travaux
03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	Renforcer le nombre d'actifs de propriété industrielle	Nombre de produits protégés en indication géographique ou en marque collective	2.0	5.0	Rapport des travaux
04	APPUI AU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE	Créer un technopôle agro-industriel	Etude conceptuelle de mise en place d'un technopôle agro-industriel	1.0	3.0	Rapport d'études réalisées
06	OPERATIONNALISATION DES ACTIVITES COURANTES DE LA DDTPI	Optimiser la performance de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route de la DDTPI	0.0	100.0	Rapport d'activites

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification

SYNTHESE DE LA STRATEGIE**PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS**

01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINMIDT	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	0.0	100.0	Rapport d'activites
02	Etudes stratégiques et planification au MINMIDT	Promouvoir la planification et meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles	0.0	3.0	Documents de planification
03	Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation	Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles	0.0	6.0	Document et outils de la chaîne PPBS
04	Développement du système d'information statistique au MINMIDT	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT	Banque de données disponible	0.0	1.0	Rapport des travaux
05	Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	Améliorer le cadre de travail.	volume des investissement en construction, réhabilitation et équipement	10.0	30.0	BL et Factures
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer le rendement du personnel	Taux de personnel forme	50.0	90.0	Rapport des formations
07	Développement des TIC au MINMIDT	Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.	Taux d'accessibilité aux TIC	20.0	80.0	Rapport des travaux
08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	Assurer une gestion efficiente des ressources	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	20.0	60.0	Rapport des travaux
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	Assurer une meilleure lisibilité du cadre d'intervention du MINMIDT	Répertoire de textes législatifs et réglementaires bilingues	0.0	1.0	Repertoire de textes
10	DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE	Améliorer la coopération dans les secteurs industriels	Pourcentage des projets ayant un financement extérieur	0.0	10.0	Rapport des financements

page intercalaire

DEUXIEME PARTIE

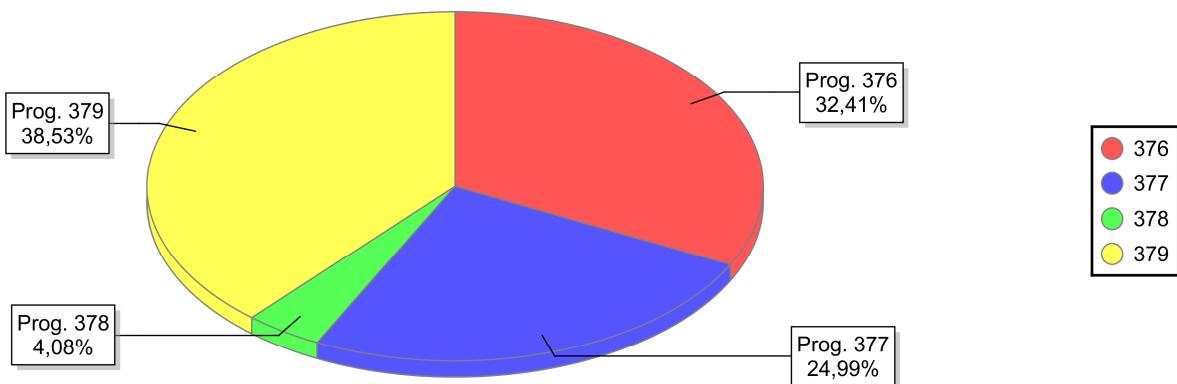
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

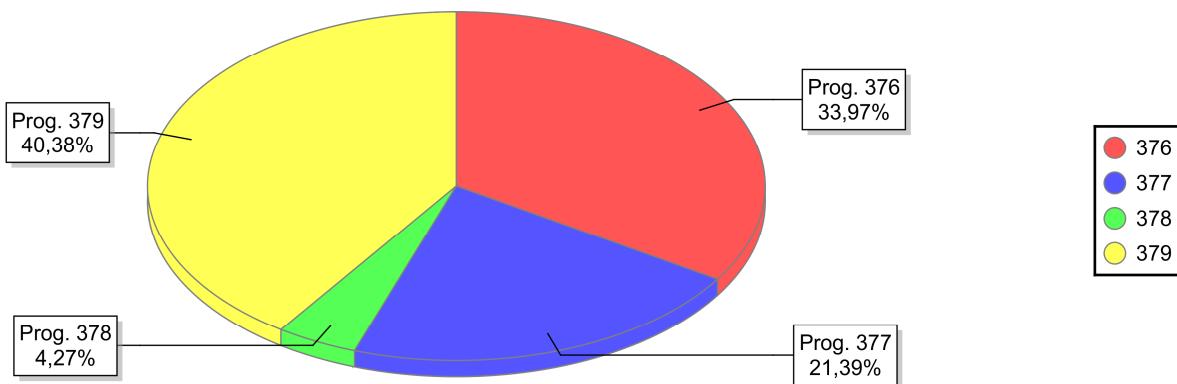
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	228 268 000	228 268 000	2 957 000 000	2 957 000 000	3 185 268 000	3 185 268 000
377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	365 537 000	365 537 000	2 090 000 000	1 640 000 000	2 455 537 000	2 005 537 000
378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	232 584 000	232 584 000	168 000 000	168 000 000	400 584 000	400 584 000
379	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	3 051 611 000	3 051 611 000	735 000 000	735 000 000	3 786 611 000	3 786 611 000
Total		3 878 000 000	3 878 000 000	5 950 000 000	5 500 000 000	9 828 000 000	9 378 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN KISITO MVOGO
Directeur des Mines

page intercalaire

■ 6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est une matérialisation de l'option stratégique prise aujourd'hui dans la valorisation des ressources minières et géologiques. Il traduit la volonté de l'Etat de mettre les grands gisements miniers découverts dans le pays en exploitation.

Le programme de valorisation des ressources minières et géologiques comporte quatre actions opérationnelles. Il s'agit notamment :

- valorisation de la recherche géologique et minière;
- promotion de l'exploitation des ressources minières et géologiques;
- appui au développement des activités minières;
- sécurisation des sites miniers et géologiques.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer substantiellement la contribution des ressources minières au PIB

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux d'accroissement des ressources minières au PIB	%	2013	0	2016	50

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 Appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales

ACTION 02 Appui à la mise en œuvre des grands projets miniers

ACTION 03 Amélioration de la Gouvernance du secteur minier

ACTION 04 Intensification de la recherche géologique et minière

ACTION 05 Sécurisation des sites miniers et géologiques

ACTION 06 CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINÈRES ET GÉOLOGIQUES

■ 6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Il est manifeste que le secteur minier est un des piliers majeurs identifiés dans les **Actes du Chef de l'Etat** (ACE) et le DSCE. Le MINMIDT est le ministère clé pour développer la production nationale depuis l'extraction, en passant par la transformation industrielle jusqu'à l'exportation des produits bruts, semi-transformés et transformés.

Le potentiel minéral du Cameroun est éloquent et comprend plusieurs gisements d'intérêt économique dont plusieurs occurrences minérales de classe mondiale. Attirés par cette manne, plusieurs opérateurs économiques nationaux et investisseurs internationaux se mobilisent chaque jour davantage dans un secteur minier à forte valeur ajoutée. Parce qu'ils sont créateurs de richesse et valeurs, les projets miniers sont porteurs de beaucoup d'espoir, et sont *de facto* des projets leaders de la relance de la croissance économique, de création d'

emplois et de lutte contre la pauvreté au Cameroun.

Dans la trentaine de substances découvertes :

- 9 (neuf) peuvent être exploitées industriellement ; ce sont : le pétrole, le gaz naturel, la bauxite, le fer, le rutile, le nickel-cobalt-manganèse, les diamants, les eaux minérales, les matériaux de construction (calcaire, pouzzolane, marbre, pierre, argile, sable,...) ;
- 4 (quatre) sont actuellement exploitées à l'échelle industrielle ; ce sont : le pétrole, les matériaux de construction, le diamant, les eaux minérales et de source ;
- 3 (trois) sont actuellement exploitées artisanalement ; ce sont : l'or, le diamant et le saphir ;
- 2 (deux) font actuellement l'objet d'un permis d'exploitation : (i) le nickel-cobalt-manganèse de Lomié par la compagnie GEOVIC CAMEROON S.A. ; (ii) le diamant de Mobilong par la société Cameroon and Korea Mining Incorporation (C&K Mining) ;
- 2 (deux) sont en attente imminente de permis d'exploitation : le fer de Mbalam par la société Cam Iron et la bauxite de Minim-Martap et Ngaoundal par la société Cameroon alumina. La première vient de signer une convention avec le gouvernement et la seconde n'en est pas éloignée.
- Les autres substances peuvent être considérées aujourd'hui, soit comme des accompagnateurs des substances principales (plomb, cuivre, zinc, baryum, arsenic, graphite, zircon), soit comme des anomalies géochimiques (or, baryum, terres rares, plomb, zinc, chrome), ou encore comme des indices de minéralisations primaires et alluvionnaires (lignites, schistes bitumineux, zircon, terres rares, molybdène, tungstène).

On estime que les informations sur le sol et le sous-sol sont connues à 40% environ. Il n'est pas superflu de noter que ce potentiel sera d'autant plus important que les travaux de prospection couvriront une plus grande partie du territoire.

Le secteur minier pourrait augmenter sa contribution au BIP à une valeur notable, variant entre 8 et 10%, ce qui permettrait de pallier à la diminution inexorable des revenus issus du pétrole, malgré les efforts significatifs du Gouvernement en matière de relance de l'exploration pétrolière. A titre d'exemple, le projet « Fer de Mbalam » va générer plus de **50 000 milliards FCFA** en 25 ans avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4%.

Il est logique que l'Etat investisse plus dans ledit secteur qui peut efficacement participer à la lutte contre la pauvreté et à la relance économique, en vue du bien-être du peuple camerounais.

Pour une meilleure opérationnalisation du programme sus évoqué, ce dernier a été segmenté en un certain nombre d'**actions** dont la liste non exhaustive est :

- Appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales.
- Appui à la mise en ſuvre des grands projets.
- Amélioration de la gouvernance du secteur minier.
- Intensification de la recherche géologique et minière.
- Sécurisation des sites géologiques et miniers.
- Contrôle des activités minières et géologiques.

La déclinaison de ces actions en plusieurs activités, puis en un grand nombre de tâches, a abouti, de manière mathématique, aux chiffrages desdites tâches dont l'agrégation constitue le budget du programme N° 1 intitulé « *Valorisation des ressources minières et géologiques* ». In fine, l'augmentation envisagée du budget alloué au MINMIDT est pertinente, à l'effet d'assurer de manière performante le suivi, l'encadrement et les contrôles des activités minières en général. Avec l'arrivée de l'exploitation du fer, du cuivre, du cobalt, de la bauxite, il est opportun que le MINMIDT doit être doté des moyens appropriés pour faire face à de tels enjeux./-

■ 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales

Le territoire camerounais n'est couvert aujourd'hui qu'à 40% en terme de prospection géologique et minière. Cette action vise non seulement à poursuivre les activités de recherche, mais aussi à l'actualisation et la mise à disposition des opérateurs économiques, des informations existantes.

OBJECTIF 1 Améliorer l'information géologique et minière

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre d'indices miniers disponibles	nb	2013	3	2016	10

ACTION 02

Appui à la mise en œuvre des grands projets miniers

Malgré un fort potentiel en ressources minérales dans le pays, très peu de minéraux sont en phase d'exploitation. Il est donc question de mettre en exploitation les grands gisements découverts, en l'occurrence, le fer, le cobalt, le nickel, la bauxite, le diamant ainsi que l'or. Les activités conséquentes sont celles de la promotion auprès des opérateurs économiques, le suivi des conventions, ainsi que la mise en place des mesures incitatives.

OBJECTIF 1 Améliorer substantiellement le nombre de substances minérales exploitées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de conventions signées	nb	2013	5	2016	7

ACTION 03

Amélioration de la Gouvernance du secteur minier

Cette action est en cours depuis près de trois ans. Il s'agit, à travers le développement des activités d'encadrement des artisans miniers, de canaliser le plus de minéraux vers les circuits formels. Par ailleurs, une mécanisation plus poussée de la petite mine permettra d'atteindre un niveau acceptable de professionalisation de cette activité.

PROGRAMME 376:VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES**PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS****OBJECTIF 1**

Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Substances précieuses soumises à la certification	nb	2013	1	2016	3

ACTION 04**Intensification de la recherche géologique et minière**

La surveillance des sites miniers et géologiques a pour finalité la prévention des grandes catastrophes naturelles. Les activités à mettre en oeuvre dans un premier temps consistent à la réalisation des études sur les zones à risques, puis de proposer des mesures visant à protéger les populations. Cette action devra se faire de manière concertée avec toutes les parties prenantes, notamment le ministère en charge de l'administration du territoire, le ministère en charge des questions environnementales et la protection de la nature.

OBJECTIF 1

Assurer la sécurisation des sites et prévenir les accidents miniers et géologiques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de couverture du territoire	%	2014	40	2016	70

ACTION 05**Sécurisation des sites miniers et géologiques**

La surveillance des sites miniers et géologiques a pour finalité la prévention des grandes catastrophes naturelles. Les activités à mettre en oeuvre dans un premier temps consistent à la réalisation des études sur les zones à risques, puis de proposer des mesures visant à protéger les populations. Cette action devra se faire de manière concertée avec toutes les parties prenantes, notamment le ministère en charge de l'administration du territoire, le ministère en charge des questions environnementales et la protection de la nature.

OBJECTIF 1

Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre des sites miniers et géologiques sécurisés	nb	2013	0	2016	20

ACTION 06**CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINÈRES ET GÉOLOGIQUES**

Cette action vise à améliorer le rendement du personnel en charge des activités des mines afin d'atteindre l'objectif du programme

OBJECTIF 1

Assurer une meilleure mise en œuvre des projets miniers et géologiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'identification, de contrôle et de sécurisation des sites miniers	%	2014	10	2016	80

PROGRAMME 376:VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES**PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS**

et géologiques

■ **6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS**

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales	0	0	690 000 000	690 000 000	690 000 000	690 000 000
02	Appui à la mise en œuvre des grands projets miniers	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
03	Amélioration de la Gouvernance du secteur minier	5 000 000	5 000 000	2 135 000 000	2 135 000 000	2 140 000 000	2 140 000 000
04	Intensification de la recherche géologique et minière	14 000 000	14 000 000	35 000 000	35 000 000	49 000 000	49 000 000
05	Sécurisation des sites miniers et géologiques	7 000 000	7 000 000	97 000 000	97 000 000	104 000 000	104 000 000
06	CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES ET GÉOLOGIQUES	192 268 000	192 268 000	0	0	192 268 000	192 268 000
Total		228 268 000	228 268 000	2 957 000 000	2 957 000 000	3 185 268 000	3 185 268 000

page intercalaire

7. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr MINDJOS MOMENY Martin
Directeur de l'Industrie

page intercalaire

■ 7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'amélioration de la Compétitivité de l'Industrie Camerounaise repose sur sept actions opérationnelles dont trois sont de nature à avoir un impact significatif quant à l'atteinte de l'objectif du programme :

- le développement des normes et de la qualité. L'objectif à travers celle-ci est d'améliorer le système national de normalisation en vue d'améliorer l'accès des industries au marché extérieur. Il s'agit d'aborder la question des normes en usant de plus de stratégie qui permettra au Cameroun de se faire plus compétitif dans le contexte de l'économie mondiale, tout en améliorant les aspects sociaux et environnementaux. Il peut être mesuré à de nombreux produits industriels homologués, ainsi que le taux de pénétration des marchés extérieurs par les produits Camerounais.
- le redéploiement des filières à fort potentiel de croissance dans l'agro-industrie. Le but visé est de relancer les filières porteuses de croissance afin d'améliorer la part de leur contribution à la production manufacturière.
- la densification du tissu industriel local. Il est question de contribuer à la création de nouvelles unités de production dans le secteur et de réduire le taux de mortalité des entreprises industrielles existantes. L'atteinte de cet objectif sera mesuré par le taux d'accroissement annuel des industries au Cameroun que le MINIMIDT fixe à 5%.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Développer les nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux d'accroissement annuel des entreprises industrielles	%	2013	2	2016	15

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 Promotion d'un cadre incitatif à la diversification industrielle

ACTION 02 VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES

ACTION 03 INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

ACTION 04 APPUI AU RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN

ACTION 05 SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL

ACTION 06 DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ

ACTION 07 CONTRÔLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

ACTION 08 PROMOTION DE L'ACCES AUX MARCHES

ACTION 09 DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS

■ 7.2 STRATEGIE PROGRAMME

La volonté du Gouvernement camerounais de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 intègre un certain nombre d'objectifs dominants dont celui d'un Nouveau Pays Industrialisé (NPI). La principale caractéristique d'un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) est une industrialisation rapide par une évolution accélérée du secteur manufacturier, et une forte compétitivité.

Au Cameroun, l'industrie se limite à quelques activités : transformation des produits primaires, opérations de finissage, petite transformation. En outre, les plus grandes unités se présentent généralement comme de petites enclaves technologiques n'ayant pratiquement aucun rapport d'échanges avec leurs voisines. La part de la production manufacturière dans le Produit Intérieur Brut (PIB) soit 8% reste encore faible et très loin des 23 à 24% requise pour atteindre le stade de NPI. Par ailleurs, la structure des échanges extérieurs est dominée par les produits primaires.

Les faibles capacités de production et la vétusté des installations énergétiques actuelles freinent le développement des industries nationales, en même temps qu'elles ne constituent pas une incitation à investir dans un pays dont le potentiel hydroélectrique et gazier autorise pourtant de grands espoirs. Ainsi, le défi d'accroître le poids du secteur de la transformation dans la formation du PIB reste une aubaine dans le pays. Le secteur secondaire, levier consacré à l'industrie et porteur de croissance est quasiment absent.

En conséquence, le Cameroun devra réussir à surmonter les entraves qui empêchent la greffe d'un noyau industriel. Son industrie devra présenter :

- (i) des performances améliorées basées sur une plus grande maîtrise des pratiques technologiques ;
- (ii) des activités diversifiées formant désormais un intense réseau d'échanges intérieurs ;
- (iii) une grande compétitivité liée à une intensité différenciée des secteurs en fonction de la compétitivité comparative vis-à-vis de l'extérieur à travers la mise en place d'un véritable dispositif de normalisation et de promotion de la qualité ;

Sur le moyen terme, le MINIMIDT entend, à travers le « Programme d'Amélioration de la Compétitivité de l'Industrie Camerounaise », mettre l'accent sur :

- (i) la mise à niveau des entreprises ;
- (ii) le développement des filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois ;
- (iii) l'amélioration du climat des affaires ;
- (iv) le développement de la normalisation et de la qualité .

■ 7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Promotion d'un cadre incitatif à la diversification industrielle

Un cadre incitatif à la diversification industrielle définira des stratégies et des options politiques pour le Cameroun en vue de promouvoir le développement industriel de celle-ci dans le nouvel environnement mondial. Les mesures gouvernementales qui visent à renforcer la compétitivité et les capacités des entreprises nationales et à promouvoir le changement structurel seront renforcées. En l'absence d'un cadre incitatif à la diversification industrielle, l'industrialisation ne peut s'engager dans un véritable changement structurel ; la transition d'une économie basée sur des activités à faible productivité vers une économie basée sur des activités à forte productivité est, selon les économistes, nécessaire pour assurer une croissance forte et durable ainsi qu'une réduction significative de la pauvreté. Un tel développement manufacturier ne peut se produire sans une intervention délibérée des pouvoirs publics, notamment en raison de l'existence de défaillances tant sur les marchés qu'en matière

de coordination.

OBJECTIF 1 Mettre en place un cadre d'incitation aux investissements dans le secteur industriel

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Guide des investissements, plan directeur et code unique élaborés	nb	2013	0	2016	1

ACTION 02

VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES

La valorisation des ressources naturelles et agricoles renforcera la capacité des institutions publiques, communautaires et privées en matière de gestion des ressources naturelles à travers la mise en place des cadres de concertation et des mécanismes de règlement de conflits, l'orientation, la formation et l'équipement des institutions publiques et communautaires impliquées dans la gestion des ressources naturelles. La valorisation des ressources naturelles et agricoles augmentera la productivité des ressources naturelles ainsi que sa transformation au Cameroun sur une base durable.

OBJECTIF 1 Promouvoir une plus grande transformation des ressources naturelles et agro-pastorales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux de transformation des ressources naturelles et agro pastorales	%	2013	8	2016	15

ACTION 03

INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Pour l'intensification de la transformation des matières premières au Cameroun, il faudrait intensifier son secteur de production et de transformation des matières premières locales dans des conditions viables à long terme. Elle permettra de lutter contre la pauvreté par la création d'emplois, par la promotion du secteur privé, assurer une plus grande compétitivité de l'entreprise Camerounaise ainsi que son insertion dans le tissu économique mondial.

OBJECTIF 1 Accroître le taux de transformation local des matières premières

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux de contribution de la valeur ajoutée des matières premières à la formation du PIB	%	2013	10	2016	15

ACTION 04

APPUI AU RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN

En matière d'infrastructures de soutien à la croissance et investissement notamment dans les domaines des structures industrielles , d'énergie, le Cameroun connaît un déficit. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures de soutien, notamment les zones aménagées, entrave la croissance de l'investisseur. L'Aménagement des zones économiques rendra le Cameroun un pays attractif à l'investisseur. Cet objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, réduire les coûts de production, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounaise.

OBJECTIF 1 Faciliter l'accès des investisseurs aux services de base

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de zones économiques aménagées	nb	2013	1	2016	4

ACTION 05

SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL

La sécurisation du tissu industriel est une mission dévolue au MINIMIDt. Elle est mise en oeuvre à travers des contrôles techniques et administratifs réalisés par les agents du ministère dans les établissements classés. Cette action est génératrice de revenus pour l'Etat. En effet, ces inspections donnent lieu à des recettes parafiscales pouvant atteindre plus de deux milliards de francs si les ressources nécessaires sont mobilisées.

L'actualisation de la nomenclature des établissements classés ainsi que l'acquisition des équipements techniques de poinçonnage font partie de cette action.

OBJECTIF 1 Maitriser les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Augmentation annuelle des recettes parafiscales de l'Etat	%	2013	-30	2016	30
2 Réduction du taux annuel d'accidents industriels	%	2013	0	2016	50

ACTION 06

DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ

En matière d'infrastructure de qualité d'énergie le Cameroun n'en dispose que un nombre limité. L'insuffisant quantitative et qualitative d'infrastructure de qualité entrave à la croissance du pays. La mise en place des infrastructures de qualité rendra le Cameroun un pays attractif à l'investisseur. Cette objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, attirer les investisseurs, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounais ainsi que améliorer la qualité des produits Camerounais.

OBJECTIF 1 Rendre performant le système national de normalisation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de normes élaborées	nb	2013	300	2016	1 500

ACTION 07

CONTRÔLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

Cette action vise à améliorer le rendement du personnel en charge des activités des mines afin d'atteindre l'objectif du programme

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement des personnels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Niveau de réalisation annuel du plan d'action	%	2013	40	2015	80

ACTION 08

PROMOTION DE L'ACCES AUX MARCHES

Cette action vise à accroître le pourcentage des produits manufacturés dans les exportations de 7% en 2012 à 14% en 2013 ;

OBJECTIF 1 Accroître le volume des exportations et améliorer le label qualité

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Pourcentage des produits manufacturés dans les exportations	%	2014	7	2016	14
2 Nombre de produits ayant un Label qualité	%	2014	0	2016	6

ACTION 09

DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS

Cette action vise à accroître le taux de participation du Cameroun aux normes Codex de 50% en 2013 à 80% en 2018 et d'augmenter le taux d'application et d'utilisation des normes codex de 10% en 2013 à 50% en 2018.

OBJECTIF 1 Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux d'application et d'utilisation des normes codex	%	2014	10	2016	40

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Promotion d'un cadre incitatif à la diversification industrielle	26 000 000	26 000 000	500 000 000	500 000 000	526 000 000	526 000 000
02	VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES	26 000 000	26 000 000	100 000 000	100 000 000	126 000 000	126 000 000

PROGRAMME 377:DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES**PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS**

03	INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES	4 000 000	4 000 000	15 000 000	15 000 000	19 000 000	19 000 000
04	APPUI AU RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN	0	0	420 000 000	420 000 000	420 000 000	420 000 000
05	SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
06	DÉVELOPPEMENT DE L' INFRASTRUCTURE QUALITÉ	8 000 000	8 000 000	855 000 000	405 000 000	863 000 000	413 000 000
07	CONTRÔLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES	161 337 000	161 337 000	0	0	161 337 000	161 337 000
08	PROMOTION DE L'ACCES AUX MARCHES	0	0	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
09	DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	130 200 000	130 200 000	0	0	130 200 000	130 200 000
Total		365 537 000	365 537 000	2 090 000 000	1 640 000 000	2 455 537 000	2 005 537 000

8. PROGRAMME 378

**VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS
TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE
INDUSTRIELLE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**Madame NNOKO née KOUBITOBO BATISSECK Magui Angèle
Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle**

page intercalaire

■ 8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Dans la déclaration de sa politique du développement technologique, le Gouvernement ambitionne de relever le défi du développement de la créativité, de la valorisation et la promotion des innovations technologiques et des produits de la recherche, qui constituent des fondements de base pour l'industrialisation.

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) constate clairement que l'absence d'une vision claire sous-tendue par une stratégie nationale de développement technologique ne permet pas de promouvoir et valoriser des innovations technologiques disponibles. En matière de protection et de propriété intellectuelle et malgré l'appartenance du Cameroun à la plupart des organisations internationales, l'insuffisance des moyens en ressources humaines et matérielles rend inopérantes ces activités.

En ce qui concerne l'innovation technologique, les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche, à peine 13 %. Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et développement. A titre indicatif, l'agriculture est le secteur où les résultats des centres de recherche sont les plus utilisés du fait d'une politique de vulgarisation poussée.

Pour le MINMIDT et particulièrement la DDTPI, l'ancrage de ses actions dans le Domaine prend référence dans le DSCE en son paragraphe 227, relatif à la promotion des innovations technologiques : « ***le Gouvernement entend se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en ſuvre des structures d'appui au développement technologique (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel*** ».

Le programme de valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle, vise à orienter l'outil de production camerounais vers des technologies de production plus compétitives.

Pour mettre en ſuvre le programme susmentionné, le MINMIDT entend déployer au cours de la période 2014-2016, six actions énoncées ci-dessous :

1

Elaboration d'un cadre stratégique et réglementaire des activités de développement technologique et de propriété industrielle ;

2 - Promotion des technologies, prototypage et valorisation de la recherche technologique industrielle;

3 - Protection et promotion des actifs de la propriété industrielle ;

4 - Appui au programme de mise en place des parcs technologiques de référence ;

5 - Opérationnalisation des missions courantes de la DDTPI.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître le nombre d'actifs technologiques et des produits de la recherche technologique industrielle valorisés

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre d'actifs technologiques et des produits de la recherche technologique industrielle valorisés	nb	2014	5	2016	17

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE
ACTION 02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE
ACTION 03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
ACTION 04	APPUI AU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE
ACTION 06	OPERATIONNALISATION DES ACTIVITES COURANTES DE LA DDTPI

■ 8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de ce programme s'appuie sur les orientations formulées dans le **DSCE**, la **Déclaration de politique de développement de l'industrie, des mines et du développement technologique au Cameroun**, et le **Document de stratégie du sous secteur de l'industrie, des mines et du développement technologique**, en matière de développement technologique et de propriété intellectuelle. Les orientations du Gouvernement consistent spécifiquement de mettre l'accent sur :

- l'élaboration d'une vision stratégique à court, moyen et long terme en matière de programmation des activités de développement technologique ;
- la mise en place d'un cadre institutionnel, législatif, normatif et réglementaire du développement technologique ;
- l'amélioration de l'implication du Partenariat Public-Privé en matière de développement technologique ;
- la promotion du développement et la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques ;
- l'amélioration quantitative et qualitative des ressources humaines bien formées et expérimentées.

Dans cette perspective, il s'agit :

- de formuler une vision de développement de la propriété industrielle ;
- d'adapter le cadre juridique actuel à la valorisation de la propriété industrielle ;
- de renforcer les dispositifs de promotion de la propriété industrielle ;
- d'améliorer quantitativement et qualitativement les ressources humaines dans le domaine ;
- d'améliorer la promotion de la propriété industrielle ;
- d'augmenter les moyens financiers dévolus à la promotion de la propriété industrielle ;
- de développer le système d'information sur la propriété industrielle ;
- d'augmenter les moyens déployés pour le développement technologique.

■ 8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE**

Cette action objecte la mise en place d'une loi organisant les activités et permettant la rémunération des chercheurs et des instituts de recherche ainsi que la valorisation des travaux de recherche. Il est également question d'élaborer une politique de court, moyen et long terme de développement technologique et de propriété industrielle.

La réalisation de cette action consistera en l'élaboration d'un projet de loi et des textes d'application en rapport avec les activités ci-dessus, et en la transmission à la très haute hiérarchie pour adoption et promulgation.

Pour ce qui est de la politique de développement technologique et de la propriété industrielle, il est essentiellement envisagé la rédaction d'un document de stratégie y relatif.

OBJECTIF 1 Renforcer le cadre juridique et réglementaire et stratégique actuel propice au développement technologique et à la valorisation de la propriété industrielle

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Projet de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie	nb	2014	2	2016	3

ACTION 02**PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE**

Cette action vise à présenter et promouvoir le savoir faire, des chercheurs isolés, des centres de recherche et technologiques, des universités, des industries et des PME en matière de technologies innovantes. En outre, elle ambitionne de produire des prototypes des innovations technologiques ou des technologies utiles identifiées, afin de permettre leur production industrielle.

OBJECTIF 1 Accroître le nombre d'innovations technologiques exploitées à l'échelle industrielle

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre d'innovations technologiques mis à la disposition de l'industrie	nb	2014	5	2016	17

ACTION 03**PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE**

Concernant la protection des actifs de propriété industrielle, la DDTPI vise à assurer l'accroissement du nombre d'actifs protégé et à développer des mécanismes de protection des droits communautaires à forte valeur économique, tels que les indications géographiques et les marques collectives.

OBJECTIF 1 Renforcer le nombre d'actifs de propriété industrielle

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de produits protégés en indication géographique ou en	nb	2014	2	2016	5

marque collective

ACTION 04**APPUI AU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE**

Cette action consiste prioritairement à promouvoir les deux indications géographiques déjà acquises (poivre de penja et miel d'oku), et l'identification de huit (08) autres pour l'année 2013.

OBJECTIF 1 Créer un technopôle agro-industriel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Etude conceptuelle de mise en place d'un technopôle agro-industriel	nb	2014	1	2016	3

ACTION 06**OPERATIONNALISATION DES ACTIVITES COURANTES DE LA DDTPI**

Cette action consiste à soutenir la mise en œuvre des activités de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle. Il est également question d'améliorer le fonctionnement et la performance des services de la DDTPI.

OBJECTIF 1 Optimiser la performance de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route de la DDTPI	%	2014	0	2016	100

■ 8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	71 800 000	71 800 000	65 000 000	65 000 000	136 800 000	136 800 000
02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	65 000 000	65 000 000	80 000 000	80 000 000	145 000 000	145 000 000
03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	34 000 000	34 000 000	18 000 000	18 000 000	52 000 000	52 000 000
04	APPUI AU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000

PROGRAMME 378:VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

06	OPERATIONNALISATION DES ACTIVITES COURANTES DE LA DDTPI	56 784 000	56 784 000	0	0	56 784 000	56 784 000
	Total	232 584 000	232 584 000	168 000 000	168 000 000	400 584 000	400 584 000

page intercalaire

9. PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS- SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr NDANA MEKOGO Raymond
Directeur des Affaires Générales

page intercalaire

■ 9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINMIDT est confronté à trois difficultés majeures à savoir :

- l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux que déconcentrés;
- la mise en oeuvre lente des dispositions du nouvel organigramme ;
- le manque qualitatif et quantitatif de personnels.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau de réalisation du plan d'action du MINMIDT	%	2014	40	2016	100

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT

ACTION 02 Etudes stratégiques et plannification au MINMIDT

ACTION 03 Gestion financière et budgétaire au MINMIDT

ACTION 04 Développement du système d'information statistique au MINMIDT

ACTION 05 Amélioration du cadre de travail au MINMIDT

ACTION 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 07 Développement des TIC au MINMIDT

ACTION 08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT

ACTION 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT

ACTION 10 DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

■ 9.2 STRATEGIE PROGRAMME

Dans le cadre du programme de renforcement des moyens d'accompagnement, les actions à mettre en œuvre seront orientés sur :

- le développement des ressources humaines;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail;
- l'amélioration de la coordination des services et programmes.

— 9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT

OBJECTIF 1 Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINMIDT

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle	%	2014	0	2016	100

ACTION 02

Etudes stratégiques et planification au MINMIDT

Cette action consiste à doter les unités administratives du MINMIDT des équipements et infrastructures nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Il s'agit de la réhabilitation des bâtiments abritant les services déconcentrés, de l'acquisition des mobiliers et matériels informatiques.

OBJECTIF 1 Promouvoir la planification et meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles	nb	2014	0	2014	3

ACTION 03

Gestion financière et budgétaire au MINMIDT

OBJECTIF 1 Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles	nb	2014	0	2014	6

ACTION 04

Développement du système d'information statistique au MINMIDT

Cette action suppose la mobilisation des ressources pour non seulement mener les activités de lutte contre la corruption, mais également l'évaluation interne du fonctionnement des services.

OBJECTIF 1 Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Banque de données disponible	nb	2014	0	2016	1

ACTION 05
Amélioration du cadre de travail au MINMIDT

Cette action vise l'amélioration du cadre et des conditions de travail du personnel pour un meilleur rendement.

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre de travail.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	volume des investissement en construction, réhabilitation et équipement	%	2014	10	2016	30

ACTION 06
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Cette action consiste à rendre le personnel efficace et efficient dans leur poste de travail et ainsi améliorer leur rendement du personnel par des formations et séminaires de renforcement des capacités.

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement du personnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de personnel formé	%	2014	50	2016	90

ACTION 07
Développement des TIC au MINMIDT
OBJECTIF 1 Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accès aux TIC	%	2014	20	2016	80

ACTION 08**CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT**

OBJECTIF 1 Assurer une gestion efficiente des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	%	2014	20	2016	60

ACTION 09**CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT**

OBJECTIF 1 Assurer une meilleure lisibilité du cadre d'intervention du MINMIDT

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Répertoire de textes législatifs et réglementaires bilingues	nb	2014	0	2014	1

ACTION 10**DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE**

OBJECTIF 1 Améliorer la coopération dans les secteurs industriels

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage des projets ayant un financement extérieur	%	2014	0	2016	10

— 9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINMIDT	2 696 111 000	2 696 111 000	0	0	2 696 111 000	2 696 111 000
02	Etudes stratégiques et planification au MINMIDT	9 000 000	9 000 000	15 000 000	15 000 000	24 000 000	24 000 000
03	Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	55 000 000	55 000 000	0	0	55 000 000	55 000 000
04	Développement du système d'information statistique au MINMIDT	0	0	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000
05	Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	12 000 000	12 000 000	592 000 000	592 000 000	604 000 000	604 000 000
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	100 000 000	100 000 000	0	0	100 000 000	100 000 000
07	Développement des TIC au MINMIDT	46 000 000	46 000 000	100 000 000	100 000 000	146 000 000	146 000 000
08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	16 000 000	16 000 000	0	0	16 000 000	16 000 000

**PROGRAMME 379: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET
DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	45 500 000	45 500 000	0	0	45 500 000	45 500 000
10	DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE	72 000 000	72 000 000	0	0	72 000 000	72 000 000
Total		3 051 611 000	3 051 611 000	735 000 000	735 000 000	3 786 611 000	3 786 611 000

page intercalaire

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 9	PRODUCTION ET COMMERCE	9 828 000	9 378 000
Fonction 91	Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi	3 786 611	3 786 611
Programme 379	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	3 786 611	3 786 611
Action 02	Etudes stratégiques et planification au MINMIDT	24 000	24 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	24 000	24 000
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 000	4 000
6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
2040	Etudes d'économie générale	15 000	15 000
Action 03	Gestion financière et budgétaire au MINMIDT	55 000	55 000
Article 34 00 11	Unité de Suivi de l'Exécution du BIP et de la Chaîne PPBS	55 000	55 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6263	Indemnités spécifiques	30 000	30 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Action 04	Développement du système d'information statistique au MINMIDT	28 000	28 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	28 000	28 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	28 000	28 000
Action 05	Amélioration du cadre de travail au MINMIDT	604 000	604 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	447 000	447 000
Paragraphe 6186	Honoraires et frais annexes	12 000	12 000
2260	Achats de matériels de bureau	25 000	25 000
2261	Achats de mobilier de bureau	35 000	35 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	25 000	25 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	350 000	350 000
Article 44 10 104	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'ADAMAOUA	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 44 11 110	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Centre à Yaoundé	11 000	11 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
2260	Achats de matériels de bureau	6 000	6 000
Article 44 11 114	BRIGADE REGIONALE DU CENTRE	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 44 12 124	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'EST	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 13 134	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'EXTREME NORD	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 44 14 140	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Littoral à Douala	18 500	18 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	8 000	8 000
2260	Achats de matériels de bureau	6 000	6 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
Article 44 14 144	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU LITTORAL	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 44 15 150	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord à Garoua	10 500	10 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	6 000	6 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
Article 44 15 154	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 44 16 160	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda	15 000	15 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
2260	Achats de matériels de bureau	6 000	6 000
Article 44 16 164	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD OUEST	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 44 17 174	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'OUEST	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 44 18 180	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud à Ebolowa	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 44 18 184	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 44 19 190	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud-Ouest à Buéa	15 000	15 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
2261	Achats de mobilier de bureau	4 500	4 500
2260	Achats de matériels de bureau	6 000	6 000
Article 44 19 194	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD OUEST	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Banyo	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Akono	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Kellé	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale IMIDT de la Kadey	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Danaï	3 500	3 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale IMIDT du Nkam	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale IMIDT du Faro	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Louti	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale du IMIDT du Dja et Lobo	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 19 10	Délégation Départementale du IMIDT du Koupé et Manengouba	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale du IMIDT de la Manyu	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Action 07	Développement des TIC au MINMIDT	146 000	146 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	31 000	31 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	5 000	5 000
6186	Honoraires et frais annexes	12 000	12 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	100 000	100 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	100 000	100 000
Article 34 00 13	CELLULE SIGIPES	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	7 000	7 000
6186	Honoraires et frais annexes	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT	2 696 111	2 696 111
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique	187 900	187 900
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6240	Personnel à solde globale	30 900	30 900
6266	Indemnités de permanence	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 22 00 41	Cabinet du Secrétaire d'Etat du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique	161 325	161 325
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	22 000	22 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	7 000	7 000
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	70 000	70 000
6240	Personnel à solde globale	325	325
6261	Heures supplémentaires	4 000	4 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	43 568	43 568
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6174	Frais de réception	1 500	1 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	6 872	6 872
6217	Indemnités liées au statut général	1 317	1 317
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 258	1 258
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 419	2 419
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 251	1 251
6228	Avantages en nature liés à la fonction	451	451
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6269	Primes spécifiques	3 500	3 500
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	18 500	18 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
 (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6174	Frais de réception	2 500	2 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet MINIMIDT	75 000	75 000
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	40 000	40 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	35 000	35 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	456 919	456 919
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 910	25 910
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 500	7 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	208 348	208 348
6217	Indemnités liées au statut général	110 749	110 749
6218	Avantages en nature liés à la fonction	24 457	24 457
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 494	2 494
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 067	1 067
6228	Avantages en nature liés à la fonction	418	418
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	366	366
6240	Personnel à solde globale	547	547
6251	Contractuels	2 563	2 563
6269	Primes spécifiques	7 500	7 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 33 00 05	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	53 592	53 592
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6217	Indemnités liées au statut général	1 878	1 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	10 314	10 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 380	1 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 632	8 632
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	64 592	64 592
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6217	Indemnités liées au statut général	2 878	2 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	10 314	10 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 380	1 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	14 632	14 632
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	656 531	656 531
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	50 000	50 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	65 690	65 690
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	50 000	50 000
6180	Assurances	42 000	42 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000	20 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	3 000	3 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	55 731	55 731
6217	Indemnités liées au statut général	14 203	14 203
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 270	2 270
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 916	3 916
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 242	1 242
6228	Avantages en nature liés à la fonction	438	438
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	159 241	159 241
6262	Gratifications	18 000	18 000
6263	Indemnités spécifiques	15 000	15 000
6266	Indemnités de permanence	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	32 000	32 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	10 000	10 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	50 800	50 800
6174	Frais de réception	18 000	18 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 34 00 12	Sous-DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE	25 000	25 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	75 000	75 000
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6186	Honoraires et frais annexes	60 000	60 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	297 000	297 000
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	70 000	70 000
6133	Frais de relève	5 000	5 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	8 000	8 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	60 000	60 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	133 000	133 000
6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Adamaoua à Ngaoundéré	27 892	27 892
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 700	5 700
6217	Indemnités liées au statut général	770	770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	422	422
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Centre à Yaoundé	40 941	40 941
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	16 458	16 458
6217	Indemnités liées au statut général	3 241	3 241
6218	Avantages en nature liés à la fonction	367	367
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	875	875
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Est à Bertoua	44 233	44 233
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
	6210 Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 848	5 848
	6217 Indemnités liées au statut général	1 080	1 080
	6218 Avantages en nature liés à la fonction	305	305
	6268 Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Extrême-Nord à Maroua	25 972	25 972
Paragraphe	6101 Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104 Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121 Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6210 Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	4 300	4 300
	6217 Indemnités liées au statut général	672	672
	6218 Avantages en nature liés à la fonction	1 000	1 000
	6268 Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Littoral à Douala	56 878	56 878
Paragraphe	6101 Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102 Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6104 Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121 Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
	6210 Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	9 271	9 271
	6217 Indemnités liées au statut général	4 196	4 196
	6218 Avantages en nature liés à la fonction	3 411	3 411
	6268 Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord à Garoua	25 242	25 242
Paragraphe	6101 Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104 Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121 Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6210 Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	4 627	4 627
	6217 Indemnités liées au statut général	615	615
	6268 Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda	25 294	25 294
Paragraphe	6101 Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104 Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121 Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6210 Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	4 639	4 639

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6217	Indemnités liées au statut général	655	655
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Ouest à Bafoussam	31 400	31 400
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6210	Salairé brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 221	11 221
6217	Indemnités liées au statut général	1 670	1 670
6218	Avantages en nature liés à la fonction	509	509
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud à Ebolowa	28 323	28 323
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salairé brut du personnel sous statut général de la fonction publique	7 026	7 026
6217	Indemnités liées au statut général	953	953
6218	Avantages en nature liés à la fonction	344	344
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud-Ouest à Buéa	27 001	27 001
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salairé brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 776	5 776
6217	Indemnités liées au statut général	905	905
6218	Avantages en nature liés à la fonction	320	320
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale du IMIDT du Djerem	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale IMIDT du Faro et Deo	5 411	5 411
Paragraphe 6210	Salairé brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 911	1 911
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Banyo	7 500	7 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 10 20	Délégation Départementale IMIDT du Mbéré	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale IMIDT de la Vina	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 05	Délégation Départementale IMIDT de la Haute Sanaga	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale IMIDT de la Lékié	7 100	7 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 600	3 600
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Inoubou	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Kim	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Afamba	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Akono	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale IMIDT du Mfoundi	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Kellé	7 500	7 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Mfoumou	7 500	7 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et So'o	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 12 05	Délégation Départementale IMIDT de la Bouba-Ngoko	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale IMIDT du Haut-Nyong	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale IMIDT de la Kadey	7 500	7 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale IMIDT du Lom et Djerem	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale IMIDT du Diamaré	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale IMIDT du Logone et Chari	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Danaï	7 500	7 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Kani	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Sava	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 30	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Tsanaga	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 14 05	Délégation Départementale IMIDT du Moungu	7 500	7 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale IMIDT du Nkam	7 500	7 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale IMIDT de la Sanaga Maritime	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale IMIDT du Wouri	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale IMIDT de la Benoué	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale IMIDT du Faro	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Louti	4 489	4 489
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	989	989
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 15 20	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Rey	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 05	Délégation Départementale IMIDT de Boyo	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale IMIDT du Bui	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale IMIDT de Donga-Mantung	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale IMIDT de la Metchum	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mezam	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale IMIDT de la Momo	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale IMIDT de Ngo Ketunjia	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale IMIDT de Bamboutos	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du IMIDT du Haut-Nkam	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale du IMIDT des Hauts-Plateaux	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale du IMIDT du Koung-Khi	7 500	7 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
Article 45 17 25	Délégation Départementale du IMIDT de la Menoua	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale du IMIDT de la Mifi	5 621	5 621
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 121	2 121
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du IMIDT du Ndé	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale du IMIDT du Noun	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale du IMIDT du Dja et Lobo	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 18 10	Délégation Départementale du IMIDT de la Mvila	6 250	6 250
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 750	2 750
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 18 15	Délégation Départementale du IMIDT de l'Océan	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 18 20	Délégation Départementale du IMIDT de la Vallée du Ntem	5 137	5 137
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 637	1 637
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 05	Délégation Départementale du IMIDT du Fako	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 10	Délégation Départementale du IMIDT du Koupé et Manengouba	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 15	Délégation Départementale IMIDT Lebalem	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale du IMIDT de la Manyu	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mémé	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale IMIDT du Ndián	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Action 06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	100 000	100 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	100 000	100 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	100 000	100 000
Action 08	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	16 000	16 000
Article 28 00 01	Cellule de la lutte contre le SIDA	4 000	4 000
Paragraphe 6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	9 000	9 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
Article 35 00 10	Comité sur la Sécurité Sociale	3 000	3 000
Paragraphe 6263	Indemnités spécifiques	3 000	3 000
Action 09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	45 500	45 500
Article 33 00 05	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	45 500	45 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6186	Honoraires et frais annexes	18 000	18 000
6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
Action 10	DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE	72 000	72 000
Article 32 00 13	Cellule de la Communication	44 000	44 000
Paragraphe 6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	19 000	19 000
6186	Honoraires et frais annexes	25 000	25 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	28 000	28 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	25 000	25 000
Fonction 97	Hydrocarbures, industries, mines et carrières	6 041 389	5 591 389

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	3 185 268	3 185 268
Action 01	Appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales	690 000	690 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	15 000	15 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	15 000	15 000
Article 35 00 03	CADRE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MINIERES	675 000	675 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	675 000	675 000
Action 02	Appui à la mise en œuvre des grands projets miniers	10 000	10 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	10 000	10 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Action 03	Amélioration de la Gouvernance du secteur minier	2 140 000	2 140 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	140 000	140 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	10 000	10 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	50 000	50 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	75 000	75 000
Article 98 00 00	Financement Extérieur	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	2 000 000	2 000 000
Action 04	Intensification de la recherche géologique et minière	49 000	49 000
Article 33 00 08	DIRECTION DE LA GEOLOGIE	34 000	34 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	2 000	2 000
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
2044	Etudes géologiques	10 000	10 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda	15 000	15 000
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	15 000	15 000
Action 05	Sécurisation des sites miniers et géologiques	104 000	104 000
Article 33 00 08	DIRECTION DE LA GEOLOGIE	64 000	64 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
2011	Achats de brevets, licences ou marques	10 000	10 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	10 000	10 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	15 000	15 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	22 000	22 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Est à Bertoua	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2040	Etudes d'économie générale	20 000	20 000
Article 44 12 124	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'EST	20 000	20 000
Paragraphe 2045	Etudes industrielles	20 000	20 000
Action 06	CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINÈRES ET GÉOLOGIQUES	192 268	192 268
Article 22 00 23	BRIGARDE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES	21 292	21 292
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	632	632
6217	Indemnités liées au statut général	878	878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	555	555
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	314	314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	580	580
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	43 592	43 592
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6217	Indemnités liées au statut général	2 878	2 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 314	2 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 380	1 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 632	8 632
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 33 00 08	DIRECTION DE LA GEOLOGIE	43 592	43 592
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6217	Indemnités liées au statut général	2 878	2 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 314	2 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 380	1 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 632	8 632
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 33 00 10	CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE	35 792	35 792

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
 (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 632	1 632
6217	Indemnités liées au statut général	878	878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 314	2 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	580	580
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 44 10 102	Services des Mines et de la Géologie de l'Adamaoua	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 10 104	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'ADAMAOUA	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 11 112	Services des Mines et de la Géologie du Centre	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 11 114	BRIGADE REGIONALE DU CENTRE	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 12 122	Services des Mines et de la Géologie de l'Est	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 12 124	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT A L'EST	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 13 132	Services des Mines et de la Géologie de l'Extrême-Nord	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 13 134	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'EXTREME NORD	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 14 142	Services des Mines et de la Géologie du Littoral	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 14 144	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU LITTORAL	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 15 152	Services des Mines et de la Géologie du Nord	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 15 154	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 16 162	Services des Mines et de la Géologie du Nord-Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 16 164	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU NORD OUEST	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 17 172	Services des Mines et de la Géologie de l'Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 17 174	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DE L'OUEST	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 18 182	Services des Mines et de la Géologie du Sud	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 18 184	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 19 192	Services des Mines et de la Géologie du Sud-Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 44 19 194	BRIGADE REGIONALE DU MINMIDT DU SUD OUEST	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	2 455 537	2 005 537
Action 01	Promotion d'un cadre incitatif à la diversification industrielle	526 000	526 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	526 000	526 000
Paragraphe 2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	500 000	500 000
	6177 Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	26 000	26 000
Action 02	VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES	126 000	126 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6263 Indemnités spécifiques	5 000	5 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	110 000	110 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268 Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
	2319 Contreparties en dépenses réelles non réparties	100 000	100 000
	6111 Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
Action 03	INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES	19 000	19 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	19 000	19 000
Paragraphe 2045	Etudes industrielles	15 000	15 000
	6269 Primes spécifiques	4 000	4 000
Action 04	APPUI AU RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN	420 000	420 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	70 000	70 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	70 000	70 000
Article 35 00 05	AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	250 000	250 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	250 000	250 000
Article 35 00 07	MISSION D'AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ZONES FRANCHES INDUSTRIELLES	100 000	100 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Action 05	SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	10 000	10 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Action 06	DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ	863 000	413 000
Article 22 00 22	CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA MÉTROLOGIE INDUSTRIELLE	28 000	28 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6186 Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
	2279 Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	20 000	20 000
Article 35 00 04	AGENCE DE NORMES ET QUALITÉ	835 000	385 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	835 000	385 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 08	PROMOTION DE L'ACCES AUX MARCHES	200 000	200 000
Article 35 00 06	CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT	200 000	200 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	200 000	200 000
Action 09	DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS	130 200	130 200
Article 33 00 09	DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	130 200	130 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	13 200	13 200
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	33 000	33 000
6186	Honoraires et frais annexes	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	30 000	30 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
Action 07	CONTROLE DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES	161 337	161 337
Article 22 00 22	CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE	36 685	36 685
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 758	2 758
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	1 927	1 927
6267	Primes de rendement	7 000	7 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	64 036	64 036
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	14 258	14 258
6217	Indemnités liées au statut général	1 310	1 310
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 080	1 080
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	13 927	13 927
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	5 346	5 346
6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 115	1 115
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6267	Primes de rendement	4 000	4 000
Article 33 00 09	DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	40 616	40 616

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 935	5 935
6217	Indemnités liées au statut général	903	903
6218	Avantages en nature liés à la fonction	367	367
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	8 797	8 797
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 614	1 614
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 44 10 103	Service de l'Industrie de l'Adamaoua	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 11 113	Service de l'Industrie du Centre	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 12 123	Service de l'Industrie de l'Est	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 13 133	Service de l'Industrie de l'Extrême Nord	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 14 143	Service de l'Industrie du Littoral	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 15 153	Service de l'Industrie du Nord	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 16 163	Service de l'Industrie du Nord-Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 17 173	Service de l'Industrie de l'Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 18 183	Service de l'Industrie du Sud	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500
Article 44 19 193	Service de l'Industrie du Sud-Ouest	2 000	2 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	400 584	400 584
Action 01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	136 800	136 800
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	136 800	136 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000
	6111 Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	8 000	8 000
	6121 Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6175 Fêtes officielles et cérémonies	10 000	10 000
	6177 Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
	6263 Indemnités spécifiques	5 000	5 000
	6268 Primes pour travaux spéciaux	13 000	13 000
	6269 Primes spécifiques	5 000	5 000
	2045 Etudes industrielles	65 000	65 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6175 Fêtes officielles et cérémonies	3 800	3 800
Action 02	PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE	145 000	145 000
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	145 000	145 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6111 Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
	6175 Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
	6177 Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
	6186 Honoraires et frais annexes	12 000	12 000
	2012 Achats de procédés, modèles, dessins	40 000	40 000
	2045 Etudes industrielles	40 000	40 000
Action 03	PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	52 000	52 000
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	52 000	52 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177 Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	6 000	6 000
	6182 Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
	6186 Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
	2045 Etudes industrielles	10 000	10 000
	2276 Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	8 000	8 000
	6177 Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
	6186 Honoraires et frais annexes	7 000	7 000
Action 04	APPUI AU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE	10 000	10 000
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 29 - MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
 (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
2039	Etudes générales de construction	5 000	5 000
Action 06	OPERATIONNALISATION DES ACTIVITES COURANTES DE LA DDTPI	56 784	56 784
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	56 784	56 784
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 927	8 927
6217	Indemnités liées au statut général	1 496	1 496
6218	Avantages en nature liés à la fonction	879	879
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	4 680	4 680
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 488	1 488
6228	Avantages en nature liés à la fonction	314	314
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		9 828 000	9 378 000